



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article590>

Ali Bahar doit pouvoir continuer ses études à Jérusalem

- Pour comprendre - Témoignages -

Date de mise en ligne : mardi 11 novembre 2008

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Ali Bahar doit pouvoir continuer ses études à Jérusalem

Signez la pétition !

Etudiant palestinien à l'Université Hébraïque de Jérusalem, Ali Bahar est sous la menace imminente d'une expulsion de l'université. Son tort est d'avoir fait usage de son droit de s'exprimer en refusant de serrer la main à Shimon Peres, le boucher de Cana.

Les informations suivantes suivent ci-dessous :

Le texte de la lettre envoyée par l'association des Droits humains Adalah au Doyen de l'Université

Des informations récentes sur la menace d'expulsion de la cité universitaire

Le texte de la pétition de soutien en anglais et en français (utilisez le texte en anglais)

Adalah demande que le Doyen de Université Hébraïque de Jérusalem ne prenne aucune mesure contre les étudiants Arabes [Palestiniens] qui ont refusé de serrer la main à Shimon Peres.

Le 4 novembre 2008, le service de sécurité de l'Université Hébraïque de Jérusalem a rendu aux étudiants Ali Bahar et Nasser Awdeh leurs cartes d'identité, qui leur furent confisquées le 2 novembre au cours d'une visite du président israélien Shimon Peres à l'université. Les cartes furent rendues à la suite d'une lettre envoyée par Adalah au Doyen de l'Université Hébraïque, demandant qu'elles soient rendues immédiatement, qu'aucune mesure ne soit prise contre les étudiants et qu'ils puissent commencer sans entraves leur année universitaire.

Ali Bahar a refusé de serrer la main de Shimon Peres lors de sa visite de l'université, et lui a dit qu'il « ne serrerait pas la main d'un meurtrier d'enfants. » Les agents de sécurité de Peres sautèrent sur Bahar et le battirent. Ils arrêtaient aussi Nasser Awdeh, qui était venu à l'aide de Bahar et avait demandé aux gardes de le laisser tranquille. Après deux heures de détention des étudiants, le service de sécurité de l'université se joignit aux gardes de Peres, et confisquèrent leurs cartes d'étudiants. Tout ceci eut lieu pendant une visite de Peres à l'université à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle année universitaire, où il s'arrêta à la bibliothèque universitaire et serra la main aux étudiants.

La lettre fut envoyée au Doyen par l'avocat d'Adalah Abeer Baker, qui a été avec les étudiants dès le moment de leur arrestation. Dans la lettre, Adalah a soutenu que la confiscation des cartes d'étudiant était illégale, étant donné en particulier que le refus par Bahar de serrer la main du président Peres est du domaine de la liberté d'expression. Adalah a souligné que le principe de la liberté d'expression défend le droit d'un individu d'exprimer des opinions diverses, même si ces opinions déplaisent à certaines personnes voire peuvent être considérées dommageables ou provocantes. De plus, la restriction de la liberté d'expression et les mesures punitives ne sont justifiables que lorsqu'une opinion mettant en danger la sécurité publique est exprimée. Cet incident n'a nullement mis en danger la sécurité publique et par conséquent le refus de l'étudiant de serrer la main à Peres par conviction politique entre clairement dans le cadre de la liberté d'expression.

L'avocat Baker a en outre soutenu que confisquer les cartes d'étudiant signifie en pratique que les étudiants sont empêchés d'entrer dans l'université et dans les résidences étudiantes, et de se servir des équipements universitaires. Une telle action équivaut à exclure les étudiants de l'université en se passant des décisions exigées pour le faire. En outre, les gardes de l'université n'ont pas autorité pour confisquer des cartes d'étudiant, et par conséquent leur décision doit être révoquée immédiatement et les cartes rendues aux étudiants. En plus, Adalah a demandé une enquête sur les circonstances de l'incident et la mise en cause des responsables.

Adalah a aussi soutenu que la loi de 2000 sur les droits des étudiants protège le droit des étudiants à manifester et exprimer leurs opinions, et que le tribunal d'instance de Beer el-Sabe a récemment annulé un article de la charte de l'Université Ben Gourion qui interdisait les manifestations politiques et celles sur des questions controversées. Le tribunal a argumenté que l'article était illégal à cause de la grande importance du maintien de la liberté d'expression, et parce qu'il violait la loi sur les droits des étudiants.

Informations transmises par l'association Free Speech de l'Université Hébraïque :

<http://freespeech2008.wordpress.com>

... Plus tard dans la semaine, Ali est rentré dans son logement étudiant pour trouver sa porte enfoncée, ses posters politiques déchirés et la poignée de verrou détruite. Il a porté plainte au personnel de sécurité, et le régisseur du foyer, M. Yitzhak Hofy est venu le matin avec ses adjoints. Ils n'ont pas parlé de l'intrusion, mais ont informé Ali que son contrat de logement était terminé, sur la faible base qu'on avait trouvé dans sa chambre un narguilé et des posters aux murs - une infraction aux règlements du foyer, mais légère et courante. Nous sommes certains que le motif de cette décision extrêmement dure est purement politique. Il faut éviter l'expulsion d'Ali d'ici mardi 11 novembre. La date de l'audition n'est pas encore fixée. Nous vous demandons de signer notre pétition au Doyen des étudiants et au Président de l'Université :

Texte de la pétition

Madame et Monsieur,

Début novembre, Ali Bahar, Président du Comité des Etudiants Arabes à l'Université Hébraïque de Jérusalem a été détenu pendant trois heures, interrogé, convoqué à une audition en vue de sa suspension, et chassé de sa chambre - tous cela pour avoir refusé de serrer la main au président israélien Shimon Peres. Ali étudiait dans la bibliothèque universitaire quand le président est entré et a commencé à serrer la main aux étudiants. Ali a refusé de lui serrer la main, l'accusant d'être un tueur d'enfants. Ali rappela aussi au président l'infâme bombardement d'une base de l'ONU à Qana, Liban, en 1966, Peres étant alors Premier Ministre.

Immédiatement après le départ du président, Ali fut détenu par des agents de sécurité et interrogé pendant trois heures. La semaine suivante, la porte de sa chambre fut fracturée. Après qu'il ait porté plainte auprès des autorités universitaires, il fut informé que son contrat de logement était révoqué et qu'il devait quitter sa chambre pour le mardi 11 novembre. Nous croyons que si le comportement d'Ali a pu paraître déplaisant, il est clairement dans le cadre de la liberté de parole et d'expression. Nous croyons que le traitement honteux qu'il subit est avant tout une persécution politique, venant du désir de réduire au silence le premier porte parole des droits des étudiants Arabes [Palestiniens] sur le campus.

Nous demandons que la carte d'étudiant d'Ali lui soit rendue, son contrat de logement rétabli, et que toutes les poursuites contre lui soient stoppées. Nous demandons aussi à l'Université de s'excuser pour la grossière violation de sa liberté et de sa dignité, et que cet incident soit effacé de ses antécédents disciplinaires et universitaires. Nous demandons aussi au président d'Israël - publiquement et ostensiblement engagé pour les valeurs démocratiques et libérales - d'indiquer sa position sur ce scandale.

Avec nos salutations et en l'attente de votre prompt réponse,

Les soussignés.

Ali Bahar doit pouvoir continuer ses études à Jérusalem

Signature sur <http://www.petitionspot.com/petitions/freespeech2008> Envoi de la lettre de pétition en anglais ci-dessous à : President of the University, Professor Menachem Magidor : menachem.magidor@huji.ac.il Dean of Students, Professor Esther Shami : estish@savion.huji.ac.il Manager of Accomodation, Mr Yitzhak Hofy : hofyh@savion.huji.ac.il President of the State of Israel, Mr Shimon Peres : president@president.gov.il Director of the Peres Centre for Peace, Dr Ron Pundak : info@peres-center.org

Texte de la pétition en anglais :

To : Professor Menachem Megidor, President of the Hebrew University Professor Esther Shami, Dean of Students, Hebrew University Manager of Accomodation, Mr Yitzhak Hofy

CC : Director of the Peres Centre for Peace, Dr Ron Pundak CC : Mr. Shimon Peres, President of the State of Israel

Dear Sir and Madame,

In early November, Ali Baher, Chairman of the Arab Students Committee at the Hebrew University in Jerusalem, was detained for three hours, questioned, summoned to a hearing pending suspension, and evicted from his dorm room - all for refusing to shake hands with Israeli President Shimon Peres.

Ali was studying in the university library when the president walked in and began shaking hands with the students. Ali refused to shake Peres's hand, accusing him of being a "child killer". Ali also reminded the president of the infamous Israeli shelling of a UN compound in Qana, Lebanon, in 1996, under Peres's premiership.

Immediately upon the president's departure, Ali was detained by security guards and questioned for three hours. The next day, his dormitory room on was broken into. After he filed a complaint with the university authorities, he was told that his dorm contract was terminated, and that he was to evict his room by Tuesday, November 11th.

We believe that while Ali's behavior may have been unpleasant, it falls firmly within the idea of free speech and free expression. We believe that the shameful treatment is first and foremost a political persecution, stemming from a desire to silence the leading advocate for the rights of Arab students on campus.

We demand that Ali's student card be restored, his dorms contract reinstated, and all proceedings against him will be stopped. We also demand that the University apologizes to Ali for this gross impingement of his freedom and dignity, and that the incident be struck off from his disciplinary and academic record.

We also demand that the President of Israel - publicly and ostensibly committed to democratic and liberal values - make clear his position on this outrage.

Best wishes and anticipating your swift reply,

The undersigned :

> The campaign crew >> <http://freespeech2008.wordpress.com>

President of the University, Professor Menachem Magidor : menachem.magidor@huji.ac.il >> Dean of Students,

Ali Bahar doit pouvoir continuer ses études à Jérusalem

Professor Esther Shami : estish@savion.huji.ac.il >> Manager of Accomodation, Mr Yitzhak Hofy : hofyh@savion.huji.ac.il >> President of the State of Israel, Mr Shimon Peres : president@president.gov.il >> Director of the Peres Centre for Peace, Dr Ron Pundak : info@peres-center.org

Signez la pétition !